

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 4 mars 2026

Besançon, le 5 mars 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 mars 2026 à 17h, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Membres présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Madame Valéry GARCIA /
Monsieur José GOMES / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Agnès MARTIN /
Monsieur Alfred M'BONGO / Madame Claudine MAUGAIN / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Bernard AVON / Monsieur Cyril DEVESA /
Monsieur Ludovic FAGAUT / Madame Nadia GARNIER / Madame Myriam LEMERCIER /
Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à
Madame Sylvie WANLIN**

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Monsieur Henry FERREIRA-LOPES, Directeur Grande Bibliothèque et Lecture Publique
- Madame Tilale EL YOUSFI, Conseillère technique du Cabinet de la Maire
- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets événementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Jonathan SCHEBATH, Chef du service Finances
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation de la politique d'archivage pour Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon et le CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent la politique d'archivage élaborée par le service des Archives communautaires et municipales ;

✓ Autorisent Madame la Vice-présidente, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la politique d'archivage.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences de la Vice-présidente,

✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Reprise anticipée du résultat 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les propositions de reprises anticipées présentées.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Budget Primitif 2026

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance du rapport du budget primitif 2026,
- ✓ Votent favorablement le budget primitif 2026 du Budget principal,
- ✓ Autorisent les services, si nécessaire, à effectuer des virements de crédits entre chapitres budgétaires du Budget principal (hors dépenses de personnel), dans une limite de 7,5 % des crédits ouverts pour chacune des sections investissement et fonctionnement,
- ✓ Votent favorablement le budget primitif 2026 des budgets annexes, soit :
 - le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS),
 - les Résidences autonomie,
 - l'Accueil de Jour l'Escapade,
 - le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD),
 - l'Aide à Domicile (AAD),
 - la Restauration à Domicile (RAD),
 - les Lits Halte Soins Santé (LHSS).

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°5 : Attribution de subventions à caractère social - Première phase pour les associations d'aide alimentaire

Rapporteur : Madame Agnès MARTIN, Administratrice.

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée par les associations La Croix Rouge et Banque Alimentaire du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, ne prend part ni aux débats, ni aux votes de ces deux associations.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

- ✓ Votent favorablement l'attribution de la subvention aux associations telles que présentées dans le tableau annexé.
- ✓ Autorisent la Vice-présidente du CCAS à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions nécessaires au versement des subventions et en particulier, à signer les conventions à intervenir.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

Question n°6 : Réforme et cession de véhicules

Rapporteur : Madame Agnès MARTIN, Administratrice.

Madame Sylvie WANLIN et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, ne prendre part ni au débat, ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la réforme des deux véhicules mentionnés et leur sortie de l'actif,

✓ Autorisent la cession à titre gracieux de ces véhicules à l'association La Roue de Secours.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 2 + 1 pouvoir

Question n°7 : Elections professionnelles 2026 - Dispositions relatives aux instances représentatives du personnel

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la création d'un Comité Social Territorial commun (dont la Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail siégeant au sein du CST), de Commissions Administratives Paritaires communes et d'une Commission Consultative Paritaire commune à la Ville de Besançon, au CCAS et à Grand Besançon Métropole,

✓ Votent favorablement le rattachement de ces instances paritaires auprès de Grand Besançon Métropole,

✓ Votent favorablement le principe de désignation par la Présidente de Grand Besançon Métropole des représentants des collectivités Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et CCAS, au sein du CST, de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, des CAP et de la CCP.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Soutien à l'amélioration de la mobilité et des conditions de travail des professionnels de l'aide à domicile : avenant au Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2023-2027

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer l'avenant n°1 au CPOM 2023-2027,

✓ Autorisent d'ajuster ponctuellement le régime indemnitaire des auxiliaires de vie et les modalités de remboursement des frais de transport en commun selon les conditions indiquées ci-dessus et dans l'avenant.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°9 : Adhésion du CCAS au Groupement régional d'appui au développement de la e-santé de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'adhésion du CCAS au GRADeS BFC, groupement d'intérêt public, au sein du collège « Etablissements et services sociaux et médico-sociaux public »,

✓ Autorisent la Vice-présidente à réaliser les démarches nécessaires, dont la signature du bulletin d'adhésion au GRADeS BFC,

✓ Autorisent la Vice-présidente à représenter le CCAS, ou à donner son pouvoir spécifique à un mandataire dûment désigné, lors des assemblées générales du GRADeS BFC.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0